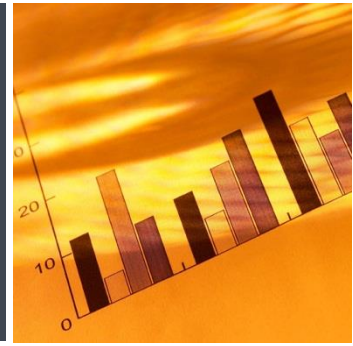


Évaluation d'une intervention novatrice en cyberintimidation : STOPit

2017-S017

www.securitepublique.gc.ca

BUILDING A SAFE AND RESILIENT CANADA



Contexte

Ces dernières années, on a reconnu de plus en plus les conséquences négatives de la cyberintimidation, de même que l'importance des interventions en la matière.

La cyberintimidation, ou préjudice délibéré et répété infligé par l'entremise d'appareils électroniques, consiste à menacer, à harceler, à embarrasser ou à exclure socialement une autre personne à l'aide de la technologie en ligne. Nous savons que la cyberintimidation peut avoir des effets négatifs sur la santé émotionnelle, sociale et physique des enfants et des jeunes, et que certaines victimes de cyberintimidation peuvent éprouver un sentiment d'isolement et vivre dans la peur, la solitude et le désespoir, ce qui peut les amener à poser des gestes autodestructeurs ou de violence envers leurs pairs.

La cyberintimidation peut avoir des effets différents de l'intimidation traditionnelle, car les interfaces électroniques facilitent l'anonymat, la diffusion à grande échelle, la surveillance réduite et l'accès facile à la cible. Ces facteurs ont aussi des répercussions sur l'élaboration d'interventions appropriées. Les méthodes d'intervention doivent en outre tenir compte du fait que les élèves hésitent souvent à discuter de leurs expériences de cyberintimidation avec des adultes, et peuvent craindre d'éventuelles conséquences négatives si leurs pairs découvrent qu'ils ont rapporté un incident.

Récemment, un certain nombre d'applications électroniques ont été créées pour prévenir la cyberintimidation et y réagir. Ces applications fournissent un système de signalement simplifié et entièrement anonyme qui permet aux élèves d'alerter rapidement le personnel scolaire de tout comportement préjudiciable ou inapproprié.

Une de ces applications, appelée STOPit, permet aux victimes et aux témoins d'envoyer anonymement des messages textes ou des saisies d'écran d'incidents d'intimidation ou de cyberintimidation directement par l'entremise de l'application à un membre désigné du personnel scolaire. À l'aide d'une application complémentaire nommée DOCUMENTit, ce membre du personnel peut alors répondre à l'élève par message texte et faire le suivi de l'incident.

Méthode

La plateforme STOPit et les applications semblables n'ont pas encore été mises en œuvre et évaluées systématiquement dans les écoles canadiennes; il est important de mieux comprendre au préalable leurs forces et leurs faiblesses prévues. C'est pourquoi on a évalué la pertinence et le rendement potentiels de l'application STOPit à l'aide d'une série de séances regroupant des jeunes d'âge scolaire (12-17 ans) et des professionnels adultes. Pour ajouter du contexte à l'évaluation, on a également réalisé une revue de la littérature touchant les technologies de prévention de la cyberintimidation, de même que les technologies et applications similaires.

Constatations

Dans l'ensemble, les jeunes s'entendaient pour dire que les approches actuellement disponibles pour lutter contre la cyberintimidation sont insuffisantes. Ils ont indiqué que les approches actuelles sont limitées pour ce qui est de prévenir les cas de cyberintimidation et d'intimidation en général, ou encore d'intervenir en la matière, et ont remis en question leur efficacité.

Les jeunes ont trouvé l'application STOPit hautement fonctionnelle, utile et novatrice, surtout lorsqu'il s'agit de sa fonction d'anonymat et de la possibilité d'envoyer des signalements rapides sous forme de



texte, de vidéo ou d'image (pour recueillir des preuves grâce à des saisies d'écran).

D'après les jeunes, la confiance, la réputation et la crédibilité sont des précurseurs nécessaires à leur utilisation et à leur acceptation potentielles de la plateforme – il était particulièrement important pour eux de savoir qui recevrait leurs signalements et qui y répondrait. La fonctionnalité et les capacités techniques, les fonctions de signalement et de suivi, la convivialité et l'anonymat étaient aussi très importants pour les jeunes.

Les professionnels adultes ont trouvé l'application complémentaire, DOCUMENTit, utile pour consigner les incidents et en faire le suivi ainsi que pour habiliter l'analyse statistique, quoique certains participants aient éprouvé de la difficulté à naviguer le système en ligne. Les professionnels adultes ont également soulevé des enjeux qui pourraient s'appliquer à toute plateforme de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière, notamment des questions liées à la capacité (le temps et les ressources scolaires pour gérer la plateforme) et à la reddition de comptes (établir des paramètres appropriés et définir la portée du mandat de l'école lorsqu'il s'agit de gérer l'intimidation survenant en ligne et hors ligne).

Enfin, d'après un examen de l'efficacité et de la rentabilité de STOPit ainsi que des plateformes et applications connexes, il est clair que ces solutions ont le potentiel d'offrir une optimisation raisonnable des ressources comparativement à d'autres approches.

Répercussions

Les meilleures approches de la lutte contre la cyberintimidation sont de nature holistique, notamment une approche adaptée combinant prévention (p. ex. sensibilisation, éducation, blocage), intervention (p. ex. signalement, suivi des incidents) et résolution après l'incident (p. ex. counseling). La cyberintimidation est un enjeu qui exige une approche coordonnée de la part d'une communauté de professionnels et de praticiens (direction de l'école, éducateurs, professionnels de la santé, familles, responsables de l'application de la loi, fournisseurs de technologie, chercheurs et secteur privé).

L'application STOPit et les plateformes semblables respectent ces principes et, de façon générale, l'examen montre que les technologies de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière comme STOPit viendraient non seulement appuyer les approches actuelles, mais pourraient aussi, à certains égards (p. ex. anonymat et convivialité), leur être supérieures. Tant les élèves que les professionnels adultes percevaient les approches actuelles comme n'étant pas très efficaces; en revanche, ils estimaient que l'application STOPit pourrait servir à habiliter les élèves en leur fournissant un outil qui leur permet de faire des signalements ou de demander conseil; à prévenir les situations préjudiciables ou à y mettre fin; et à doter le personnel et la direction de l'école des renseignements et des moyens nécessaires pour mettre en œuvre des interventions et des améliorations ciblées.

Malgré ces avantages, la nécessité de la plateforme STOPit ou d'autres applications du genre, dans tout contexte institutionnel, peut dépendre de facteurs contextuels tels que la taille et les caractéristiques culturelles de l'école ou l'engagement des enseignants et de la direction. Il faudrait aussi confirmer les avantages une fois l'application mise en œuvre à grande échelle. Étant donné que l'évaluation dont il est question ici mettait l'accent sur les répercussions *potentielles*, il serait important, à présent, d'évaluer rigoureusement la plateforme STOPit ou une application semblable une fois celle-ci mise en œuvre. Idéalement, on prévoirait la mise en œuvre de l'application dans un milieu scolaire canadien en même temps qu'une étude d'évaluation de grande qualité.

En général, la cyberintimidation représente un grave problème pour de nombreux jeunes, et bien qu'un examen plus poussé soit nécessaire pour mieux comprendre leur contribution à l'atténuation des risques connexes, la plateforme STOPit et les applications semblables semblent prometteuses à cet égard.

Source

Gelder, Gingras & Associates. (Juin 2017). *Evaluation of a Cyberbullying Prevention/Intervention Initiative: Final Evaluation Report*. Préparé pour Sécurité

publique Canada, Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Division de la recherche.

Sources additionnelles

Hinduja, S. et Patchin, J. W. (2015). *Bullying Beyond the Schoolyard: Preventing and Responding to Cyberbullying* (2^e éd.). Californie : Corwin Publications.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche complet, ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.
